

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212585 - 79ÈME ANNÉE

Trouver des solutions aux problèmes des Réunionnais(e)s Pour le PCR : une prime COSPAR 2



Le Parti communiste Réunionnais remercie chaleureusement les adhérentes et adhérents. Il est très satisfait des invités qui ont répondu présents. Il comprend celles et ceux qui nous signalés leur absence, en saluant notre initiative.

A cette assemblée extraordinaire, nous avons exposé le constat d'une situation sociale difficile marquée par la cherté de la vie et la pauvreté. Face à cette situation extrême, nous avons fait la proposition concrète, immédiate, suivante :

Attribuer, en urgence, aux plus faibles revenus, une prime qui correspond à un équivalent de la prime COSPAR. Ce COSPAR 2 n'est qu'un soulagement et pas un remède.

Le traitement de la situation se fera en 2 phases : 1) une compensation de la vie chère pour les travailleurs laisser aux calculs de l'inter-syndicale ; 2) Un projet de développement global, fait par des Réunionnais pour des Réunionnais.

Pour le secrétariat du PCR,
Ary YEE-CHONG-TCHI-KAN



“ —

Rappelons que ce mouvement social du COSPAR était parti d'une revendication demandant la baisse des prix des carburants à La Réunion en novembre 2008. Il s'est ensuite étendu à tout l'Outre-mer. En janvier 2009, les Guadeloupéens réussissent à élargir la plate-forme à des préoccupations qui touchent toutes les catégories de la population. C'est la création du LKP, et la grève générale, elle durera plus de 40 jours. L'élan part ensuite de la Martinique où se crée le Mouvement du 5 février, pour atteindre la Guyane et à La Réunion.

Le 5 février 2009, les représentants de 6 organisations se réunissent à La Possession. Dans le communiqué publié à l'issue de cette rencontre, ces organisations « expriment leur entière solidarité avec le peuple guadeloupéen en lutte pour obtenir une amélioration de ses conditions de vie ». Et de conclure en appelant « l'ensemble du mouvement social et politique Réunionnais à se réunir pour mettre en place une plate-forme revendicative et à construire l'unité des travailleurs et de la population Réunionnaise pour faire aboutir leurs revendications (pouvoir d'achat, vie chère, logement, emploi...) ».

La lutte du peuple chagossien continue

Nous reprenons contact avec vous aujourd'hui pour vous présenter un court bilan de la mission que nous avons menée à Maurice auprès du groupe Réfugiés Chagos, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du dernier voyage du bateau le Nordvaer, qui a achevé de vider par la déportation les Chagos de leurs habitants légitimes.

Cela s'est passé le 13 juin 1973 et le cargo a déposé ces habitants-là sur les quais de Port Louis. On leur avait fait miroiter un terrain, une maison, un métier mais rien de cela n'était au rendez-vous. On leur avait fait craindre la bombe atomique mais bien entendu il n'y avait pas de bombe atomique. On leur avait dit qu'il y aurait la guerre mais il n'y avait plus la guerre.

Une commémoration qui intervient à un moment charnière.

Selon les mots d'Olivier Bancoult, leader du Groupe Réfugiés Chagos (GRC), on ne "fête" pas un événement comme la déportation de tout un peuple, mais il est hors de question de le passer sous silence. Il est nécessaire de le commémorer d'autant plus que jusqu'à présent les auteurs de ce crime contre l'humanité ont très peu fait pour réparer les torts aux Chagossiens et pour ce qui est des gouvernements britanniques n'ont fait qu'actionner le levier du "*diviser pour régner*".

Toutefois cette commémoration intervient dans un contexte porteur d'espoir du fait de la condamnation de la Grande-Bretagne à restituer les Chagos illégalement occupées et de l'obligation de ramener les déportés encore vivants jusque dans leurs îles natales. Il est donc fait injonction au niveau de l'ONU à la Grande Bretagne de restituer à la République de Maurice ses territoires abusivement séparés pour constituer le BIOT



(British Indian Ocean Territory). Il est aussi fait obligation au gouvernement de Grande-Bretagne de contribuer à la réinstallation chez eux des déportés et de leurs familles, tout au moins ceux qui sont volontaires pour y aller.

Objectif retour aux Chagos pour reconstruire une vie toute neuve.

Olivier Bancoult a réitéré sa condamnation ferme des crimes commis à l'encontre des Chagossiens, il y a cinquante ans. Ils vivaient dans un paradis et on les a mis dans un enfer. Alors qu'ils ne manquaient de rien aux Chagos, on les a transférés dans des endroits où il leur manquait l'essentiel : un toit, une terre, un emploi et tout le nécessaire pour mener une belle vie. Il a lancé un appel aux Chagossiens de toutes les générations à se préparer pour le retour et pour une nouvelle vie à recommencer. Et à la vue de ce que font les Chagossiens, gérants d'un centre de formation important à Baie du Tombeau, gestionnaire d'un centre administratif à Pointe aux sables, acteurs de la formation des jeunes avec des aides et des cadeaux pour les plus méritants, on aura compris que les Chagossiens veulent devenir les acteurs de leur avenir, comme ils ont été les acteurs de leur lutte.

Engagements forts du gouvernement mauricien.

Le Premier Ministre Mauricien pour sa part a formulé plusieurs reproches en direction de La Grande Bretagne et des USA : reproche d'avoir déporté le peuple des Chagos dans les pires conditions inhumaines qui soient, reproche d'avoir

amputé le territoire mauricien d'un archipel avec des grandes perspectives d'avenir. Reproche aux USA pour leur complicité avec la Grande Bretagne qui a violé les droits humains, et reproches également pour les menaces à l'encontre des différents gouvernements mauriciens et actuellement contre lui et son gouvernement. Mais il a aussi affirmé des engagements forts puisqu'il a dit avec force qu'il n'avait pas l'intention de céder sur l'essentiel et parmi l'essentiel il a nommé les intérêts des Chagossiens. Voilà qui ne pouvait que rassurer la partie chagossienne alors que les négociations entre Maurice et la Grande Bretagne pour rétablir la légalité continuent.

Une délégation réunionnaise bien active et bien solidaire.

A la fin de son discours le Premier ministre de Maurice, très applaudi, a remercié ceux qui de l'extérieur se sont montrés solidaires des Chagossiens et il a nommé le Comité solidarité Chagos La Réunion et le Mouvement réunionnais pour la Paix qui militent actuellement pour que le prix Nobel soit attribué aux Chagossiens. Il a également parlé des Rodriguais, des Agaléens...

Bonne occasion pour la délégation de La Réunion qui comptait 26 personnes et qui participait activement aux manifestations liées à la commémoration. Puisqu'il est dit que notre solidarité n'est pas un vain mot nous voulons seulement rappeler que les membres de la délégation ont payé leur voyage avec leurs propres deniers, apporté des boissons achetées à l'aéroport et cotisé pour une enveloppe de solidarité. Juste retour des choses après un accueil chaleureux et de qualité fait à la délégation réunionnaise par les Chagossiens.

Notre mission n'aura duré que quatre jours mais quatre jours bien remplis avec en prime, le dimanche après-midi, la remise par les membres de la délégation Réunion des récompenses aux Chagossiens méritants, et un spectacle du meilleur aloi clôturé par le tour de chant de Désiré François et Cassiya.

Georges Gauvin, Président du CSCR et **Alain Dreneau**, Secrétaire,
Julie Pontalba, Présidente du Mouvement réunionnais pour la paix.





La vi shèr plizanpliss é la vi d'moune apré dékaniyé !

Dimansh, konm in bonpé dmoune ankarté dann parti Kominis mwin lété sal kandin pou partissipe lo gran rényon l'avé laba é sa i fé plézir kan wi oi toussa d'moune lé rogroupé dsou noute drapo kominiss é rényoné. Donk, in bon nouvel, i vé dir noute parti i rovien dsu la sène la politik rényonèz é biento sar l'èr pou fé pass son bande zidé.

Bon nouvèl d'in koté, mové nouvèl l'ot koté par raporte l'inégalité i dévlope dann noute sossyété é lo nivo d'vi in bonpé d'moune l'après dégréné. Sirtou kan i di anou néna 40% -après d'moune lé pov issi La rényon, kan i di -é sa sé bande shif l'Insee-néna 120000 pèrsone lé bien pov, mèm karéman mizèr é oblijé débata pou sirviv.

In sityasson d'irzanss é néna poin pli irzan ké sa: dann mèm pa in moi bonpé zanfan sar an vakanss é sak zot paran lé pov- 50%- lé a d'mandé koman zot i sava fé pou pass lo moi d'vakanss i prezante dovan nou..Biensir mi anparl bande demoune lé bordé dann noute sossyété, pars néna ossi sak lé an o, sak néna bonpé rishèss dann noute sossyété é lé z'inn é lé z'ote, néna poin lo mèm sizé d'traka.

Néna sak i panss voiyaz, uikinde, sorti, réstauran, lotèl é sé zot sizé pars mwin la antande bande réstoran -lotèl i manke 7000 pèrsone pou travaye dopi koméla ziska la rantré moi d'séktanb é i trouv pa non pli bande moune-la. Pou kossa ? Pa pars nou lémal formé dann bande métyé la bézoin travayèr, mé pars si

wi rante dann trin lo CDD, wi sava dérèg oute vi, an partikilyé pou sak i apèl zalokasson é pou in bouté tan.

La lozik bande prestation i vé ké si wi gingn pliss, ou lé blijé déklaré é sé la ké lo sistème i mète aou dann in n'ote lozik é pliss difikilté i atande aou par d'van. Sé sak i ariv dann in péi lé mal-dévolpé é lé pa paré pou shanjé....An atandan ni koné la vi lé plizanpli shèr pou sak lé an-ba é la vi shèr sa i rabote lo trépé d'pouvoir d'asha k'in pé néna- é sa i roprézante 40% bande rényoné.

Drol de péi ! la vi lé shèr é plizanpliss shèr, mé ofisyèlman ni koné pa pou kossa. Néna poin lontan mwin la gingn in l'okazyon : luil téi vande 2,99€ alor mwin l'ashté, mé avan, san promossion, luil téi koute 1,70€. Sakré diféranss ! Parl pi dori, dobèr, lo grin, sossiss, é toute sak in kréol normal la bézoin pou ranpli son bouzaron... Astèr mi parl pa lo moune i manz in ropa par zour épi i grignote in pé.

Alor l'irzanss lé la : li lé la pou bande zanfan bande famiye pov, li lé la pou bande pti rotrété, li lé la pou bande zétidyan, li lé la pou bande travayèr pov é kan lo parti i domande bande mézir d'irzanss, la pa pou kriye pli for k'lé z'ote, mé sinplomman pars noute sossyété l'après kapoté é bonpé rényoné lé riskab santir sa dann zot santé épi dann la manyèr zot i zère zot vi.

Tanpir si sa i déranz lo trin-trin in pé, mé kan la vérité lé konmsa i fo dir, la pa bézoin kashyété.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433